MANUEL D'UTILISATION
SAMOA - 3

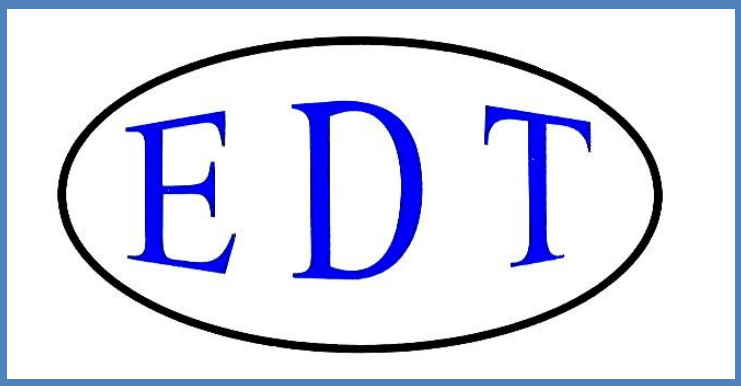

SARL EDT – 85700 POUZAUGES
www.sarledt.fr

Octobre 2012

TABLE DES MATIERES

	INTRODUCTION	Page 3
I	IDENTIFICATION : LA PLAQUE DE POLICE	Page 4
II	LE FONCTIONNEMENT GENERAL DU GROUPE FRIGORIFIQUE	Page 4
	II – 1 Fonctionnement du groupe en fonction sur route	Page 4
	II – 2 Fonctionnement du groupe en fonction secteur	Page 5
III	LES PRINCIPES DE LA PRODUCTION DE FROID	Page 6
IV	LE DEGIVRAGE	Page 6
	IV – 1 Le dégivrage automatique	Page 6
	IV – 2 Le dégivrage manuel	Page 6
V	LA COMMANDE CABINE	Page 6
	V – 1 Les différentes touches et leurs fonctions	Page 7
	V – 2 Les différents affichages et leurs fonctions	Page 8
	V – 3 Le réglage du point de consigne	Page 8
	V – 4 Les alarmes	Page 8
VI	LA REGLEMENTATION ATP	Page 8
VII	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	Page 11
VIII	MESURES DE SECURITE	Page 11
IX	CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE	Page 13
X	ASSISTANCE CLIENT	Page 14
	ANNEXE 1 : Schéma électrique	Page 15
	ANNEXE 2 : Schéma fluidique	Page 16

Explication des symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans ce manuel d'utilisation.

Attention

Conseils utiles

Voir la page ou le chapitre correspondant

INTRODUCTION

Avant la première utilisation de votre groupe frigorifique, vous devez impérativement consulter les instructions mentionnées dans ce manuel d'utilisation. Les présentes instructions sont destinées aux personnes suivantes :

- Personnel chargé de l'expédition et du transport
- Monteur
- Utilisateur
- Personnel de maintenance
- Et toute personne susceptible d'utiliser le groupe frigorifique

La connaissance et le respect des consignes de sécurité sont les conditions préalables, à une utilisation ainsi qu'à une maintenance correctes et exemptes de risques.

Ne pas agir de manière non réfléchie sans être certain des conséquences. En cas de doute, contactez le service d'assistance technique le plus proche ou bien le fabricant.

Le fabricant déclinera toute responsabilité pour des dommages subis par le groupe dans les cas suivants :

Usage inadéquat ;
Intervention de personnel inapte ;
Montage et installation incorrects ;
vice de matériau ;
Modifications ou interventions non autorisées ;
Utilisation de pièces de rechange non originales ;
Non-respect des consignes générales et prescrites dans ces instructions de service ;
Événements exceptionnels.

Les instructions d'utilisation indiquent l'utilisation prévue par le fabricant. Ces instructions devront être conservées avec le plus grand soin et être disponibles pour le cas où elles devraient être consultées.

Les instructions d'utilisation devront être conservées jusqu'à la fin de la vie du groupe frigorifique.

Le fabricant se réserve le droit de procéder à toutes les modifications considérées comme nécessaires sans en avoir à avertir préalablement le client ou à remplacer le groupe.

I - IDENTIFICATION : LA PLAQUE DE POLICE

Lire les caractéristiques techniques mentionnées sur la plaque de police. Si des discordances sont constatées, contacter immédiatement le fabricant ou le fournisseur.

Les données indiquées sur la plaque de police sont nécessaires pour la mise en marche et la maintenance du groupe.

La plaque de police indique les données caractéristiques du groupe (modèle, n° de groupe, type de gaz etc.). Pour toute demande d'intervention et de maintenance, les caractéristiques mentionnées sur la plaque de police seront réclamées par le constructeur.

La plaque de police est reproduite ci-dessous.

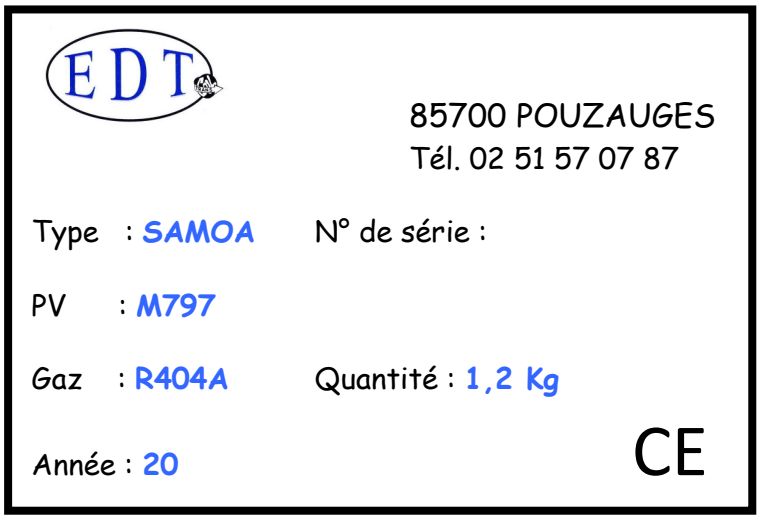

Il y a deux plaques de polices apposées sur le groupe. La première se situe sur le carter de protection, coté gauche du groupe (coté chauffeur). La seconde est collée à l'intérieur du groupe à coté des condensateurs.

II - LE FONCTIONNEMENT GENERAL DU GROUPE FRIGORIFIQUE

Le groupe frigorifique peut fonctionner soit sur route soit sur secteur

En fonction route, le groupe est alimenté par les batteries du véhicule.

En fonction secteur, le groupe est alimenté en 220 Volts.

Le groupe frigorifique est totalement autonome. Il reconnait automatiquement s'il est en position route ou en position secteur.

II – 1 FONCTIONNEMENT DU GROUPE SUR ROUTE

Le groupe frigorifique est alimenté par les batteries du véhicule. Lorsque vous roulez, la production de froid est assurée par le moteur 12V du groupe frigorifique alimenté par le véhicule. Afin de subvenir aux besoins électriques du groupe frigorifique, il est nécessaire dans certains cas d'augmenter la puissance de l'alternateur du véhicule. L'alternateur doit être au minimum de 150 ampères.

Pour faire fonctionner le groupe frigorifique sur route

1- Arrêtez le groupe frigorifique en appuyant sur la touche **U** 3 secondes.
2- Débranchez la prise secteur 220 volts
3- Démarrez le moteur du véhicule
4- Appuyer sur la touche **U** de la commande cabine durant 3 secondes (voir paragraphe de la commande cabine). Le groupe reconnait automatiquement s'il est en position route ou en position secteur.

Ne pas laissez le groupe frigorifique en fonctionnement sur la position route sans rouler. Vous risquez de décharger la batterie du véhicule. En statique utilisez la fonction secteur.

Pour arrêter le groupe frigorifique, appuyer sur la touche **U** de la commande cabine durant 3 secondes.

Veillez à éteindre le groupe frigorifique avant d'éteindre le moteur du véhicule.

II – 2 **FONCTIONNEMENT DU GROUPE SUR SECTEUR**

Le groupe frigorifique est totalement autonome. Il reconnait automatiquement s'il est en position route ou en position secteur.

Avant toute utilisation sur secteur, assurez-vous que l'installation électrique du lieu d'utilisation est bien conforme aux normes en vigueur, et que l'équipement est capable de répondre aux exigences du groupe frigorifique. Le groupe frigorifique consomme 10.7 ampères sous 220 volts.

Pour faire fonctionner le groupe frigorifique sur secteur

1- Arrêtez le groupe frigorifique en appuyant sur la touche **U** 3 secondes.

2- Eteindre le moteur du véhicule
3- Branchez la rallonge électrique – **La rallonge électrique ne doit pas excéder 20 mètres et doit être entièrement déroulée. N'utilisez pas de dérouleur.**

4- Appuyer sur la touche **U** de la commande cabine durant 3 secondes (voir paragraphe de la commande cabine). Le groupe reconnait automatiquement s'il est en position route ou en position secteur.

Pour arrêter le groupe frigorifique, appuyer sur la touche **U** de la commande cabine durant 3 secondes. Veillez à éteindre le groupe frigorifique avant de débrancher la rallonge électrique.

Lors d'une utilisation sur secteur, nous vous recommandons de placer le véhicule à l'ombre et dans un endroit bien ventilé.

III - LES PRINCIPES DE LA PRODUCTION DE FROID

La production de froid dépend de la différence entre deux températures :

1- le point de consigne, qui est la température réglée par le chauffeur en fonction de la marchandise transportée.
2- la température de retour d'air relevée par une sonde au niveau de l'évaporateur du groupe frigorifique.

La différence entre ces deux températures déterminera le mode de fonctionnement : soit en mode refroidissement, soit en régulation.

Un hystérésis* réglable détermine la différence entre les deux températures.

(*hystérésis : différence entre la consigne de démarrage et celle d'arrêt du compresseur.)

Mode refroidissement :Lorsque la température de la cellule isotherme, ajoutée à l'hystérésis, se trouve supérieure au point de consigne, le groupe fonctionne en mode refroidissement afin de réduire la température.

Mode régulation : Une fois la température du point de consigne atteinte, et tant que la température reste dans la plage de l'hystérésis (exemple 2°C), le groupe ne produit plus de froid.

IV – LE DEGIVRAGE

IV – 1 Le Dégivrage Automatique

Au bout d'un certain temps de fonctionnement en mode refroidissement, le groupe doit dégivrer afin d'éliminer la glace qui s'est accumulée dans l'évaporateur.
Le dégivrage s'enclenche automatiquement. Le temps et les intervalles dégivrage sont réglés d'usine. Le groupe arrêtera automatiquement son cycle de dégivrage et reprendra son cycle de refroidissement. Pendant la phase de dégivrage, le ventilateur de l'évaporateur est à l'arrêt. La fin du dégivrage est déterminée par la température atteinte lors du cycle, au niveau de l'évaporateur. Cette température est communiquée par l'intermédiaire d'une sonde.

IV – 2 Le dégivrage manuel

Vous avez la possibilité d'effectuer un dégivrage manuel si vous constatez que la batterie évaporateur est prise en glace.
Appuyez sur la touche de la commande cabine durant 5 secondes. Le groupe se met en position dégivrage. Pendant la phase de dégivrage, le ventilateur de l'évaporateur est à l'arrêt. Le groupe arrêtera automatiquement son dégivrage et reprendra son cycle de refroidissement.

V - LA COMMANDE CABINE

La commande cabine contrôle le fonctionnement du groupe frigorifique. Elle permet au conducteur du véhicule de surveiller la température à l'intérieur du caisson isotherme, de gérer la température du produit transporté, de contrôler le dégivrage et de surveiller les alarmes.

Les différentes fonctions de la commande cabine

- Mise en route du groupe frigorifique
- Affichage de la température
- Réglage du point de consigne
- Gestion du compresseur : refroidissement ou régulation
- Gestion de la ventilation de l'évaporateur
- Gestion du dégivrage : temps et intervalle
- Gestion des alarmes

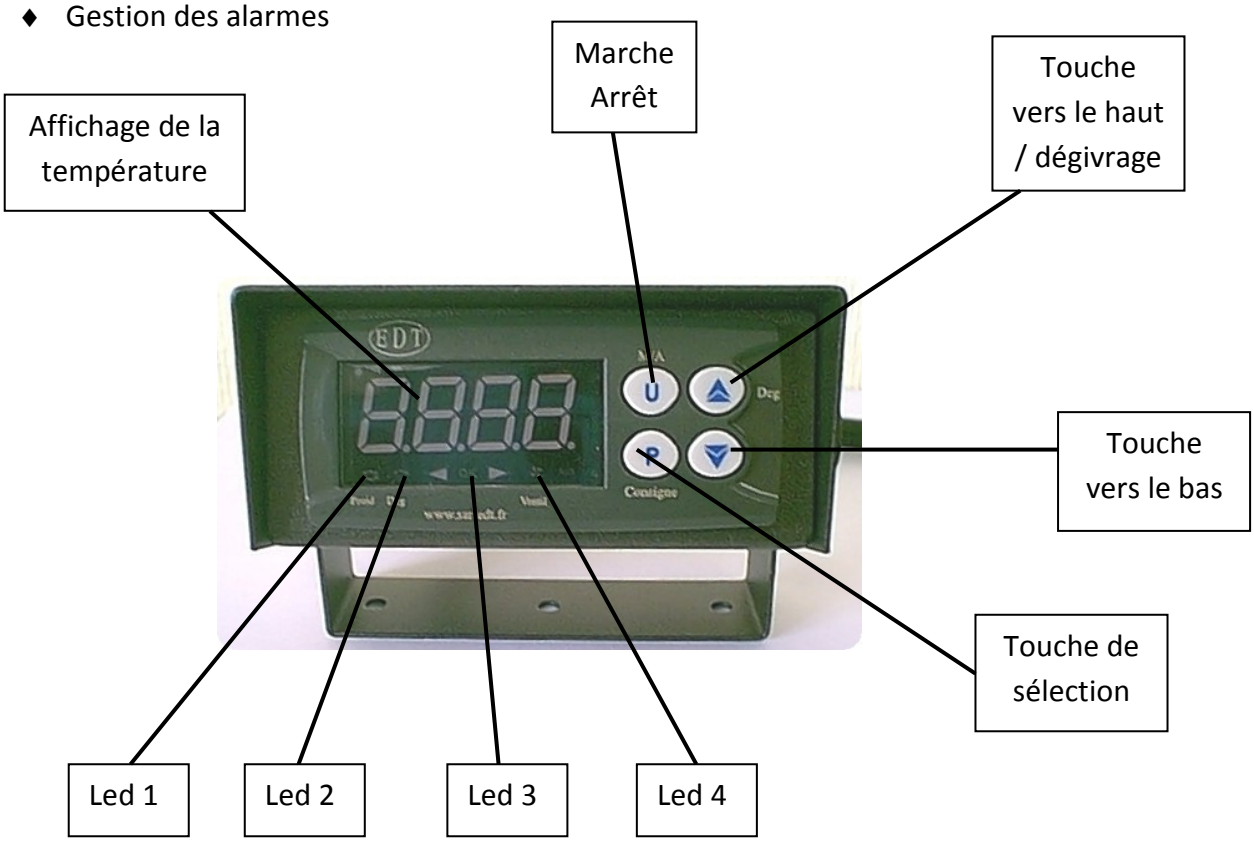

V – 1 LES DIFFÉRENTES TOUCHES ET LEURS FONCTIONS

Touche **U**
a) Touche Marche/Arrêt par une impulsion de 3 secondes
b) Visualise les températures mesurée par les deux sondes

Touche **P**
a) Touche de programmation du point de consigne
b) Touche de validation après chaque modification de réglage

Touche ▲
a) Touche de réglage supérieur du point de consigne
b) Touche de mise en route du dégivrage manuel par une impulsion de 5 secondes.

Touche ▼
Touche de réglage inférieur du point de consigne

V – 2 LES DIFFÉRENTS AFFICHAGES ET LEURS FONCTIONS

- **Affichage** : composé de 4 digits dont le signe négatif et un chiffre après la virgule.
  a) affiche la température de l'intérieur de la caisse isotherme.
  b) affiche le point de consigne

- **LED 1 :** indique que le groupe est en mode refroidissement
- **LED 2 :** indique que le groupe est en mode dégivrage
- **LED 3 :** indique qu'il n'y a pas d'alarme haute ou basse température en cours
- **LED 4 :** indique que le ventilateur de l'évaporateur est en marche

V – 3 REGLAGE DU POINT DE CONSIGNE

1 Appuyer sur la touche **P** puis relâchez
L'écran visualise **SP1** en alternance avec la valeur du point de **consigne** actuel.

2 Utilisez les touches ▲ ou ▼ pour atteindre la température souhaitée

3 Appuyer sur la touche **P** pour valider

Durant les différents réglages, si aucune touche n'est activée dans un délai de 15 secondes, il y a retour à l'affichage de la température de la cellule.

V – 4 LES ALARMES

Un message d'alarme apparaît dès la détection d'une anomalie de fonctionnement, à la place de l'affichage de la température et reste affiché tant que l'anomalie persiste. Pour supprimer une alarme, il faut d'abord corriger le défaut. Et ensuite, couper l'alimentation de la commande cabine, puis remettre en marche.

	Cause	Action et Réarmement
E1	Défaut sonde T° ambiante (coupure ou court-circuit)	Vérifier la connexion correcte de la sonde avec l'instrument et ensuite vérifier le fonctionnement correct de la sonde.
E2	Défaut sonde fin dégivrage (coupure ou court-circuit)	Idem que E1
EEPr	Erreur de mémoire interne	Vérifier et si nécessaire programmer de nouveau les paramètres.

VI - LA REGLEMENTATION ATP

Le TRANSPORT FRIGORIFIQUE EST UN MAILLON SENSIBLE ET DÉLICAT de la CHAINE DU FROID. Avant la mise en service du véhicule frigorifique, celui-ci doit être agréé selon les exigences de la règlementation ATP. Les transports terrestres utilisés (container, camionnette, camion, remorque, semi-remorque, conteneur mobile, wagon, citerne) doivent appartenir à l'une des catégories suivantes :

L'ENGIN ISOTHERME

C'est un engin dont la caisse est constituée avec des parois isolantes, y compris les portes, le plancher et le pavillon, permettant de limiter les échanges de chaleur entre l'intérieur et l'extérieur de la caisse, sans utilisation d'une source de froid ou de chaleur.

L'ENGIN FRIGORIFIQUE

C'est un engin isotherme muni d'un dispositif de refroidissement individuel qui permet par une température extérieure de +30°C, d'abaisser la température à l'intérieur de la caisse et de l'y maintenir ensuite de façon continue conformément à la classe obtenue :

- *Classe A* : La température à l'intérieur de la caisse doit atteindre au minimum +0° C.
- *Classe B* : La température à l'intérieur de la caisse doit atteindre au minimum –10°C
- *Classe C* : La température à l'intérieur de la caisse doit être égale ou inférieure à -20° C.

PLAQUE D'IDENTIFICATION À APPOSER SUR LES ENGINS FRIGORIFIQUES

Cette plaque doit être suivie des repères d'identifications conformes à la liste suivante :

Engin Frigorifique standard classe A **FNA**
Engin Frigorifique Renforcé classe A **FRA**
Engin Frigorifique Renforcé classe B **FRB**
Engin Frigorifique Renforcé classe C **FRC**

Cette plaque doit aussi comporter la date de fin de validité du certificat d'agrément (mois, année).

Exemple : FRC **07-2005** = Frigorifique Renforcé classe C, limite de validité : Mois de Juillet (07) Année (2005)

LE ROLE D'UN VEHICULE FRIGORIFIQUE

Un véhicule frigorifique a pour objectif de maintenir la température d'un produit à transporter **Celui-ci n'est pas conçu pour réfrigérer un produit chaud. Un engin frigorifique sert à assurer la continuité de la chaîne du froid, et en aucun cas, il ne peut servir à refroidir ou à maintenir constamment des denrées périssables.**

LE CHARGEMENT DES MARCHANDISES

La circulation d'air dans la caisse, autour et à travers le chargement, est importante pour la bonne qualité de la marchandise pendant le transport. Pour cela il est recommandé d'utiliser des emballages laissant circuler l'air en partie basse, et de prendre soin de ne pas obstruer les orifices d'aspiration d'air et de soufflerie de l'évaporateur.

Avant le chargement, évacuez la chaleur de l'intérieur de la caisse en effectuant une descente en température d'environ 30mn. Assurez vous que la marchandise que vous allez transporter est déjà à la bonne température. **Le « frigoroutier » sert à assurer la continuité de la chaîne du froid et non pour réfrigérer des produits chauds**. Vérifiez que le point de consigne de votre commande cabine est réglé à la température voulu.

Afin d'éviter une accumulation de givre sur le serpentin de l'évaporateur, lors du chargement ou de la livraison, minimisez les temps d'ouverture de porte ou arrêtez le groupe, afin d'éviter les entrées d'air chaud et d'humidité (sauf si la manutention se fait dans un entrepôt réfrigéré).

Lors d'une utilisation en stationnement, nous vous recommandons de placer le véhicule à l'ombre et dans un endroit bien ventilé.

TABLEAU DES TEMPÉRATURES IMPOSÉES POUR LE TRANSPORT DES DENRÉES PÉRISSABLES

DENREES	TEMPERATURES EN °C		DENREES	TEMPERATURES EN ° C	
	Mini	Maxi		Mini	Maxi
ANANAS (Mûrs)	10	11	FRAMBOISES	4	7
ASPERGES	0	5	FROMAGES	4	7
AUBERGINES	7	10	CONGEL. fruits, légumes	-21	-18
BANANES	13	15	HARICOTS VERTS	4	7
BEURRE (frais)	7	10	HUITRES	0	1,5
BROCOLIS	4	7	LAIT	4	7
CAROTTES	4	7	LAITUES	0	6
CÉLERIS	7	10	LEVURE	3	5
CERISES	0	4	MAIS DOUX	7	
CHAMPIGNONS	0	1,5	MARGARINE	1	2
CHOCOLAT	20	21	MELONS	4	7
CHOUX	7	15	MIEL	7	10
CHOUX FLEURS	4	7	MURES	5	7
CITRONS	13	14,5	NAVETS	4	10
CITROUILLES ET PULPE	13	16	NOIX DECORTIQUÉES	1,5	4,5
COINGS	4	7	OEUFS FRAIS	3	7
CONCOMBRES	7	10	OIGNONS	10	15
CRÈME FRAICHE	4	7	ORANGES	2	10
CRÈME GLACEE	-21	-18	PAMPLEMOUSSE :	7	12
DATTES SÉCHÉES	13	16	PATATES DOUCES	13	16
ÉPINARDS	7	10	PECHES	0	7
FLEURS	7	10	PETITS POIS	4	7
POIRES	0	5	BACON	2	4
POISSONS (sous glace)	0	2	BOEUF FRAIS	1	2
POISSONS CONGELÉS	-18	-15	BOEUF CONGELÉ	-10	-9
POISSONS FUMÉS	4	10	JAMBON FRAIS	3	5
POIVRONS	4	7	JAMBON CONGELÉ	-18	-12
POMMES	3	5	LARD	3	5
POMMES DE TERRE	7	15	MOUTON FRAIS	0	1
PRUNES	4	7	MOUTON CONGELÉ	-10	-9
RAISINS DE TABLE	1,5	4,5	PORC FRAIS	2	4
SAINDOUX	4	7	PORC CONGELÉ	-10	-9
TOMATES (Mûres)	13	21	SAUCISSES	4	7
VIANDES:			VEAU	2	4
AGNEAU FRAIS	1	5	VOLAILLES (Eviscér.)	-1,5	0
AGNEAU CONGELÉ	-10	-9	VOLAILLES (Congel.)	-18	-12

Les indications de température de transport données ci-dessus sont pour référence uniquement. Seul le transporteur ou le propriétaire de la marchandise sont responsables des températures de consigne.

VII - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Les opérations d'entretien et de maintenance doivent être prises en charge par une station de service après-vente agréée par EDT. Vous trouverez la liste des stations de service après vente sur le site : www.sarledt.fr

L'entretien et la maintenance de votre groupe frigorifique doit être réalisées uniquement avec des pièces détachées identiques. Cela assurera que la sécurité et le bon fonctionnement de votre groupe soient maintenus.

La société EDT recommande un contrôle annuel du groupe frigorifique portant sur les points suivants :

CHARBONS DU MOTEUR ÉLECTRIQUE

Il est conseillé de contrôler l'usure des charbons du moteur électrique de votre groupe frigorifique une fois par an afin d'éviter une détérioration de l'induit.

DESHYDRATEUR

Il est conseillé de faire changer le filtre déshydrateur tous les 2 ans

CONDENSEUR et EVAPORATEUR

Il est conseillé de nettoyer à l'air comprimé le nid d'abeille du condenseur et de l'évaporateur une fois par an.

COURROIE COMPRESSEUR

Il est conseillé de contrôler et vérifier la tension et l'état de la courroie compresseur une fois par an.

LE GROUPE FRIGORIFIQUE

Faites fonctionner votre groupe frigorifique au moins une fois par mois, même en hiver, cela évitera les petits désagréments à la remise en route au printemps (fuite de fluide frigorigène, panne électrique, ……)

VIII - MESURES DE SECURITE

E.D.T. préconise que toutes les opérations de maintenance et d'entretien soient prises en charge par une station de service après-vente agréée par EDT. Cependant, vous devez connaître quelques mesures générales de sécurité à observer.

1- Portez toujours des lunettes de protection ou de sécurité lorsque vous travaillez sur ou à proximité du groupe frigorifique
2- Ne faites jamais fonctionner le groupe avec la vanne de refoulement du compresseur fermée.
3- Veillez à toujours garder les mains et les vêtements amples à l'écart des ventilateurs et des courroies lorsque le groupe est en marche.

4- Si vous devez travailler à proximité des batteries condenseur et évaporateur, soyez très prudent car les ailettes sont très tranchantes et peuvent provoquer des coupures profondes et douloureuses.
5- Au cas d'intervention sur le groupe frigorifique, veillez à ce que le groupe soit éteint et que la rallonge électrique 220 v soit débranchée.

Le Réfrigérant

Le fluide frigorigène utilisé dans le groupe frigorifique est du R404A. La règlementation relative aux fluides frigorigènes (décret n° 2007-737 du 7 mai 2007 codifié dans les articles R543-75 à R543-123 du code de l´Environnement) définit les conditions de mise sur le marché, d´utilisation, de récupération, et de destruction des substances de types CFC, HCFC et HFC. L´objectif de ces dispositions est de limiter l´émission de ces gaz à effet de serre et de responsabiliser tous les acteurs concernés. Cette réglementation impose à toutes les entreprises dont le personnel procède à des opérations de manipulation des fluides frigorigènes de détenir une ATTESTATION DE CAPACITE et de déclarer annuellement les flux de fluides frigorigènes manipulés dont la synthèse est communiquée à l´ADEME.
EN AUCUN CAS VOUS NE DEVEZ INTERVENIR SUR LE CIRCUIT FLUIDIQUE SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DE CETTE ATTESTATION DE CAPACITE. Seuls des opérateurs bénéficiant des cette attestation de capacité peuvent intervenir sur les circuits fluidiques.

Le R404A, comme tous les fluides frigorigènes, est classé non dangereux. Malgré tout, il faut rester très prudent si vous vous trouvez notamment à proximité d'un endroit où il est utilisé. En effet, le réfrigérant à base de fluorocarbone, lorsqu'il s'évapore, gèle tout ce qui vient à son contact, et provoque de fortes brûlures. De même, si celui-ci se trouve en présence d'une flamme, il dégage un gaz toxique qui provoque de graves irritations des voies respiratoires.

Premiers secours réfrigérant

En cas de fortes brûlures, il faut réchauffer rapidement la zone gelée en l'immergeant dans de l'eau tiède et l'entourer d'un bandage stérile afin d'éviter toute infection.

Si du fluide frigorigène a été projeté dans les yeux, lavez immédiatement à grande eau et appelez un médecin.

Si la victime a respiré du gaz frigorigène, transportez la au grand air et réanimez là le cas échéant. Rester auprès de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

IX - CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

ÉTENDUE DE LA GARANTIE

Une garantie contractuelle de 12 mois est délivrée par EDT au client utilisateur et ceci dès la réception des fiches de montage et de contrôle de mise en service accompagnées impérativement de la copie constructeur du certificat de garantie. Toutes trois dûment complétées. Le matériel est garanti pièces et main d'œuvre contre tous défauts de matières premières, vices de construction et de fonctionnement. Cette garantie comporte, pendant la période susmentionnée, le remplacement des pièces détachées reconnues défectueuses. La garantie s'entend pour les travaux effectués dans des points services agréés par EDT.

EXCLUSION DE LA GARANTIE

La garantie est supprimée si le client utilisateur ne fait pas connaître ses réclamations quant aux vices allégués dans les huit jours de leur découverte. Il en est de même si des personnes non habilitées interviennent ou apportent des modifications au groupe sans l'accord préalable écrit de EDT ou de l'un de ses représentants officiels.

Sont exclus de la garantie la ou les courroies, le ou les charbons, les filtres et en général les parties mécaniques, électriques ou de carrosserie n'étant pas de notre fourniture.

A moins de conventions contraires écrites, les denrées transportées ne sont pas garanties.

La garantie est de convention expresse limitée, même en cas d'accident de personne ou de chose, occasionné directement ou indirectement par l'utilisation du matériel ou résultant d'un vice de construction, de conception, de matière, à l'échange ou à la réparation gratuite pendant la période de 12 mois, ainsi qu'à la gratuité de la main d'œuvre, à l'exclusion formelle de tous dommages, intérêts ou indemnités de quelque nature que ce soit.

La garantie sera annulée en cas de défaut d'entretien ou d'inobservation des consignes remises avec chaque appareil. (Carnet d'utilisation et d'entretien).

EDT ne garantit que le maintien à l'intérieur des véhicules de la température nominale requise par la caisse considérée, à la condition expresse que les denrées soient introduites à la température correspondante.

Les incidents survenant à la suite de l'inobservation de ce principe ne seraient être couverts par la garantie.

Toute anomalie, toute défectuosité dans le fonctionnement des groupes dues exclusivement à un vice caché ou à un vice apparent dont EDT n'a pu raisonnablement se convaincre, constitue pour lui exclusivement, aux termes des articles 1148 et suivants du Code Civil, une clause suffisante d'exonération de responsabilité.

ASSURANCE et RESPONSABILITÉ

Il est expressément convenu que la responsabilité de EDT ne pourra être engagée par suite de négligence, erreur ou omission commise par la station de montage, il appartient donc à ce dernier de couvrir la responsabilité qu'il peut encourir de ce fait vis-à-vis du client utilisateur.

JURIDICTION COMPÉTENTE

Tout incident, toute contestation de tout ordre que ce soit qui surviendrait dans le cadre du présent, sera soumis exclusivement aux juridictions civiles et commerciales du Tribunal de Commerce de la Roche sur Yon.

X – ASSISTANCE CLIENT

La société EDT dispose de stations de service après vente sur l'ensemble de la France et des pays frontaliers. Vous trouverez la liste des stations de service après vente sur le site : www.sarledt.fr

Les conseillers techniques EDT sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant l'achat, l'utilisation, la maintenance et les réglages de votre groupe frigorifique ainsi que la commercialisation des pièces détachées.

SARL E.D.T.
ZA du Chêne Vert – BP 332
La Meilleraie Tillay
85700 POUZAUGES CEDEX
Tél : +33 (0)2 51 57 07 87
Fax : +33 (0)2 51 91 39 66
Email : edt@groupeantoine.fr
www.sarledt.fr

NOTES

XIII – ANNEXE 1 : Schéma électrique

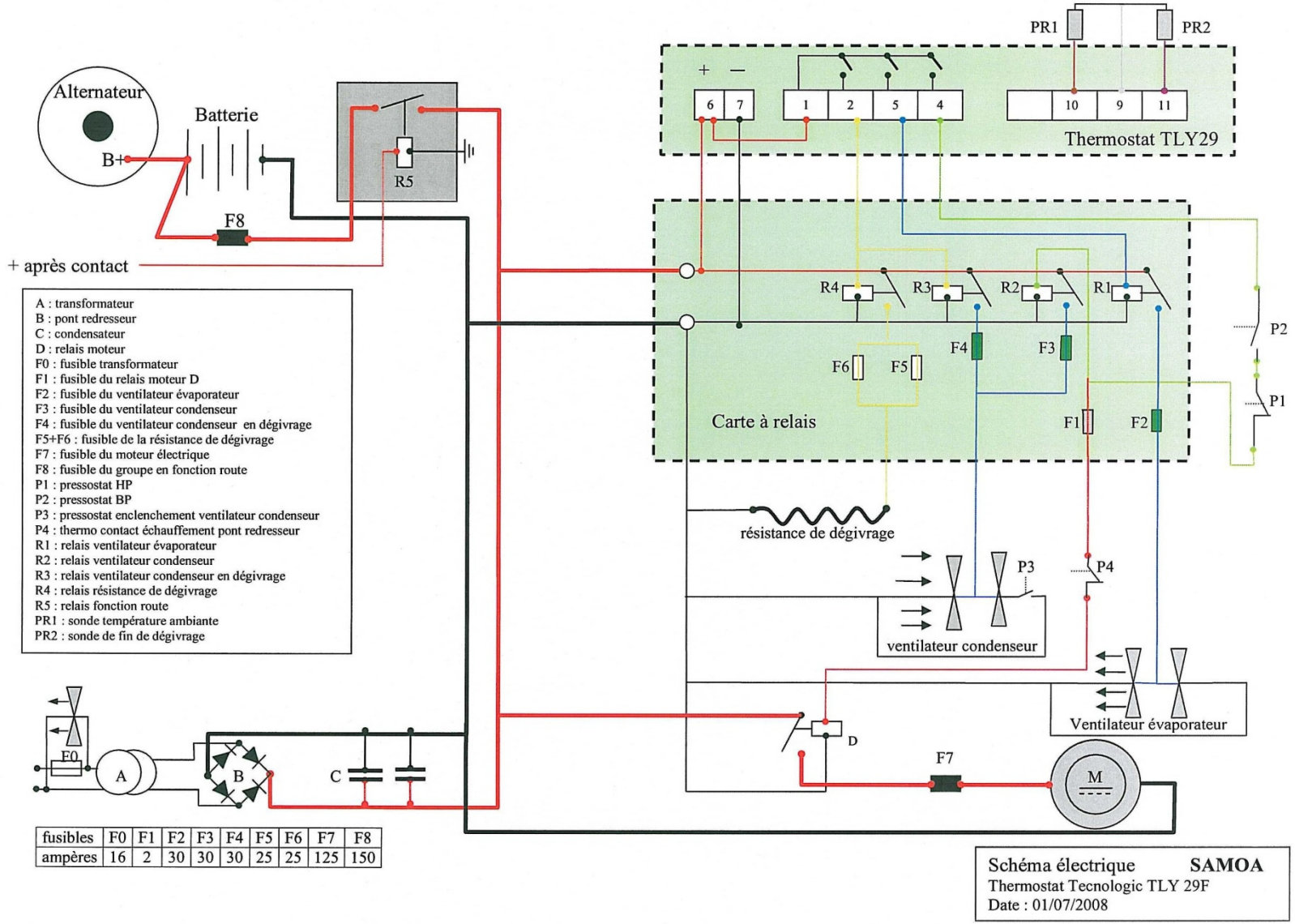

fusibles	F0	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8
ampères	16	2	30	30	30	25	25	125	150

XIII – ANNEXE 2 : Schéma fluidique

1 Compresseur
2 Pressostat HP
3 Vanne de service HP
4 Condenseur
5 Bouteille liquide
6 Vanne de service
7 Deshydrateur
8 Voyant liquide
9 Détendeur
10 Tube d'égalisation
11 Evaporateur
12 bulbe du détendeur
13 Vanne KVL
14 Pressostat BP
15 Vanne de service BP